

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 26 JUILLET 2018

Procès-Verbal

Le 26 juillet 2018 à 19 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Robert IMBAUD, Maire.

Isabelle BITEAU a été désignée secrétaire de séance.

Elle a procédé à l'appel nominal. Tous les membres étaient présents sauf Murielle BARBIER, Martine RODRIGUEZ et Ludovic GATINEAU qui ont donné pouvoir.

Il a été donné lecture du procès-verbal de la précédente réunion qui est adopté à l'unanimité.

Ordre du jour :

- Rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau potable 2017
- Rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2017

- Affaires Financières et Travaux

- Présentation par chaque adjoint des affaires relevant de son domaine de compétences

- Questions diverses
 - Modification des statuts du SBL

- RPQS eau potable 2017

M. le Maire présente le rapport 2017 qui est consultable en mairie.

Délibération adoptée à l'unanimité

- RPQS assainissement 2017

M. le Maire présente le rapport 2017 qui est consultable en mairie.

Délibération adoptée à l'unanimité

- Affaires financières et travaux – Monsieur le Maire
 - Plan d'eau de Maringues :
- Le Cabinet Egis Eau a envoyé le résultat de son étude concernant le plan d'eau de Maringues.

A ce stade, 5 scénarios d'aménagements sont envisageables :

- Scénario 1-1 : L'ouvrage conserve sa fonction actuelle de plan d'eau

- Scénario 1-2 : Idem scénario 1-1 avec arasement permettant de réduire le volume en dessous du volume seuil de 50 000 m³.
- Scénario 2-1 : Le plan d'eau est remplacé par un ouvrage écrêteur comme prévu à l'origine de sa création.
- Scénario 2-2 : Idem scénario 2-1 avec arasement permettant de réduire le volume de stockage en dessous du volume seuil de 50 000 m³.
- Scénario 3 : Soit la digue est arasée et le cours d'eau est restauré en lieu et place de la retenue d'eau actuelle. Il s'agit alors d'un projet de renaturation de la rivière Andoux.

Une évaluation financière est proposée pour chaque aménagement. Le tableau de synthèse suivant présente pour chacun :

- Une estimation financière sommaire des investissements, de l'entretien et de la maintenance de l'ouvrage sur la base des données existantes
- Les avantages et inconvénients de chaque scénario

Scénarios	Estimation financière Investissement principal + coût annuel surveillance et entretien	Avantages	Inconvénients
Scenario 1-1 –Plan d'eau permanent Volume>50000 m ³	3 040 000 € HT + 30 000 € HT/an	Conservation du plan d'eau et des pratiques associées	Coût de mise aux normes, de surveillance et d'entretien de l'ouvrage
Scenario 1-2 –Plan d'eau permanent Volume<50000 m ³	2 890 000 € HT + 20 000€HT/an	Conservation du plan d'eau et des pratiques associées	Coût de mise aux normes, de surveillance et d'entretien de l'ouvrage
Scenario 2-1 –Plan d'eau sec Volume>50000 m ³	1400 000 € HT + 5 000 € HT/an	Restauration de la fonction initiale du bassin de régulation des crues	Difficulté pour trouver le choix du débit de crue à réguler
Scenario 2-2 –Plan d'eau sec Volume<50000 m ³	1250 000 € HT	Restauration de la fonction initiale du bassin de régulation des crues	Difficulté pour trouver le choix du débit de crue à réguler
Scenario 3 - Dérasement complet	910 000 € HT	Restauration de la vallée de l'ANDOUX	Plus d'ouvrage de régulation des crues de l'ANDOUX

Il apparaît des écarts très significatifs dans les coûts en fonction des différentes solutions d'aménagement prévues.

La conservation en l'état du plan d'eau nécessite des investissements très conséquents pour garantir le respect de toutes les exigences réglementaires qui s'impose actuellement.

Les scénarios les moins onéreux (2-1, 2-2 et 3) sont ceux qui entraînent la disparition complète du plan d'eau.

- Nettoyage des chemins à Laschamp:

6 agents sont allés nettoyer les deux principaux chemins d'accès aux étangs. En effet il y a ce dimanche le concours de pêche à tissonnières. Ceci représente donc plus de 51h de travail pour seulement deux chemins.

Pour information, ils ont ramassé 5 semi-remorques de 19 tonnes ainsi que 5 grosses remorques. Ceux-ci contenaient des gravats, vêtements, déchets brûlés, ordures ménagères en décomposition...

Une grosse action, sera à programmer avec le SBA.

- Réfection de la rue du petit champ :

Trois devis ont été demandés :

- COUDERT : 25 840 € HT
- SER : 25 180 € HT
- EUROVIA : 23110 € HT

Il est proposé de retenir Eurovia, entreprise la moins disante. Les travaux pourraient être réalisés fin septembre, début octobre.

- Commission Affaires scolaires et Cadre de vie : Marianne ALZAIX –Adjoint
 - Demande de subvention exceptionnelle

Il reste à l'école encore une classe équipée avec les anciens mobiliers. Mme ZAIDI a donc fait une demande pour remplacer ce mobilier.

Il s'agirait de racheter 25 tables et chaises attachées, réglable en hauteur pour la classe de CE1/CE2.

3 devis ont été demandés, seulement 2 entreprises ont répondu :

- MANUTAN à 4900 € TTC
- Bureau Service à 5070 € TTC

Il est donc proposé de retenir l'entreprise la moins chère, à savoir MANUTAN pour 4 900 €.

Délibération adoptée à l'unanimité

- Commande annuelle de fournitures

Comme chaque année, une commande de fournitures pour le groupe scolaire a été passée

- Travaux :

L'étanchéité du toit terrasse de l'école a été refaite en régie.

- Commission Communication et Information – David MOURNET – Adjoint

Une mise à jour du site internet va être faite pendant le mois d'août, il faudrait que chacun fasse remonter les informations par mail.

- Commission Développement culturel – Yolande BURETTE – Adjointe

- « L'Art dans tous ses états », organisé par la municipalité et l'Amap a eu lieu pour la 3ème année samedi 30 juin.

L'art a envahi le centre-ville de Maringues avec plus d'une centaine d'artistes et d'artisans installés dans les rues, la halle aux marchés et place François-Seguin.

Une vingtaine de peintres de rues dont 2 maringois Didier Jovet et un tout jeune artiste Adrien Ronzier avaient investi le centre historique de la ville, croquant ces lieux remarquables.

Le concours a été remporté par le clermontois Robert Liottard devant le thiernois Michel Guillaumont et l'alsacien Jean-Louis Galy.

Sous la halle, une quarantaine d'exposants, sculpteurs, peintres, collagistes, photographes, ont fait découvrir leurs œuvres.

En parallèle, la place François-Seguin a accueilli une cinquantaine d'artisans d'art, un marché bio et les stands des commerçants de Maringues

Le matin, les enfants de la Limagne, puis l'après-midi Testuya Gotani et Jérôme Verdois ont animé cette journée très chaude et conviviale.

Merci à toutes les personnes qui ont aidés pour l'organisation de cette manifestation.

Philippe LE PONT signale que le retour des exposants et des commerçants a été très positif.

- Salle d'exposition

- Du 30 juillet au 31 août : Peinture et sculpture avec Dominique Vigier

- Du 3 au 22 septembre : peinture avec Nicole Arnaud

- Le 15 et 16 septembre : la commission organisera les journées du patrimoine

- La Maison du Patrimoine sera ouverte cet été avec une exposition sur le patrimoine.

- **Commission Sports – Associations et Solidarité – Yves RAILLERE – Adjoint**

A venir en juillet, aout et septembre

➤ A venir

➤ Dimanche prochain : 29^{ème} concours de pêche, zone des étangs.

➤ Du 04 au 26 Août : Tournoi du T C M.

➤ 25 et 26 Août : passage à Maringues de l'Ironman vichy.

➤ Samedi 01 septembre : forum des associations.

➤ 7, 8 et 9 septembre : fête de Maringues.

➤ 15 et 16 septembre : journées du patrimoine.

➤ 23 septembre « La Maringoise » : il faut que chacun fasse la promotion de la manifestation car la chamaliéroise a lieu en même temps.

SPORTS ET ASSOCIATIONS

- La salle Uranus a été totalement inondée lors du dernier gros orage, mais malgré les craintes, il n'y pas de dégâts. En ce moment, la peinture des murs intérieurs est refaite.
- Comme les années précédentes, engazonnement d'appoint devant les buts des terrains de foot et désherbage.

SOLIDARITE.

- De septembre à novembre 2018 le CLIC : (Centre Local d'Information et de Coordination) de Thiers, propose aux personnes âgées un atelier nutrition à Maringues.

Commission Animation – Gérard SANCIAUT – Adjoint

○ LE DEFILE DU 13 JUILLET 2018 :

Le temps a été clément en soirée. Il y a eu moins de monde pour le défilé en ville, par contre beaucoup de spectateurs au plan d'eau pour le feu d'artifice qui a été très réussi.

Le feu est tiré par des artificiers extérieurs.

○ LA FETE ANNUELLE :

- Le défilé des vélos décorés : nous avons 16 inscriptions pour le dimanche matin et 17 pour le dimanche après-midi. Un billet de manège gratuit pourrait être offert aux participants.
- Nous avons pris contact avec 3 groupes pour l'animation du défilé, nous attendons les réponses avec les tarifs.

Questions diverses – Monsieur le Maire

- Modification des statuts du SBL : changement de siège social et changement dans les modalités d'adhésion et de retrait.

Délibération adoptée à l'unanimité

- le SATESE organisme chargé du contrôle des installations d'assainissement va être intégré à l'ADIT (Agende départementale d'ingénierie territoriale), il faut reprendre une délibération pour résilier l'adhésion à l'ADIT « ancienne version » et une pour adhérer à l'ADIT « nouvelle version »

Délibérations adoptées à l'unanimité

- Remerciements de l'association les amis de la forge
- Dans les chemises :
 - Flyer pour la Maringoise

- pour la fête annuelle : invitation, programme, planning de distribution des affichettes, planning des tâches.

Denis DUPIC signale que suite aux orages violents de ces derniers jours, le lotissement dit « Périssel » est régulièrement inondé.

Le Maire signale que le contrat d'entretien est confié à la SEMERAP et qu'il a fait intervenir cette société pour déboucher les avaloirs sur la commune la semaine passée.

Néanmoins, les orages sont désormais de plus en plus fréquents et de plus en plus violents.

°-°-°-°-°-°

La séance est levée à 20h40